



■ Syndicat Suisse des Mass media

ARGUMENTAIRE SUR L'ADAPTATION DE LA REDEVANCE RADIO TV

Le potentiel d'économies à la SSR est épuisé

La SSR travaille de manière efficiente, ainsi que l'atteste un rapport spécial du Contrôle fédéral des finances¹. En outre, si l'on fait une comparaison internationale en termes de ressources financières, de personnel et d'heures de programme produites, la SSR affiche une excellente performance.

Comme la charge de travail pour la production de programmes radio/TV/online s'est accrue, de même que les exigences du public, la SSR doit produire de plus en plus avec un effectif de personnel au mieux stagnant, mais le plus souvent en diminution pour cause de mesures d'économie. La SSR vient d'ailleurs d'adopter un nouveau plan d'économies de 30 millions de francs, impliquant des suppressions de postes.

Le personnel travaille donc dans des conditions de stress croissant. Les mesures d'économie poussent la SSR à ne plus respecter plusieurs dispositions légales de protection de la santé des salariés en violant de manière récurrente plusieurs articles de la Loi sur le Travail.

Si ses recettes n'augmentent pas, la SSR devra supprimer des programmes et des postes, car il lui manquera 50 millions de francs par an à partir de 2011.

La SSR est soumise à une exigence de garantie de programmes

Sans un système fondé sur le service public, il est impossible de garantir une desserte générale de programmes répondant à tous les besoins, telle que l'exige la Constitution fédérale. Un marché aussi petit que la Suisse n'est pas à même de financer des programmes généralistes dans quatre régions linguistiques.

Les programmes de la SSR intègrent et reflètent la réalité suisse, et se distinguent en cela des programmes étrangers. En Suisse, presque tous les programmes sont de fait des programmes spécifiques destinés à des minorités, par leur caractère régional (linguistique) ou par leur genre : politique régionale, sujets sociétaux, culture populaire, sport suisse, émissions culturelles, etc. Il n'existe aucune alternative commerciale pour de telles minorités, car les marchés sont trop petits.

Toutes ces émissions drainent un public étonnamment nombreux même si, prises séparément, elles ne touchent chaque fois que des minorités. Et en comparaison internationale, cela correspond à des publics très petits.

Compter sur les chaînes étrangères ne serait possible, si on voulait l'envisager, que pour la fiction internationale, ou encore pour des offres « mondiales » telles que les Jeux Olympiques. Ces offres n'auraient pas de lien avec la Suisse, et la publicité émigrerait à l'étranger.

1 Que l'on trouve à l'adresse: www.efk.admin.ch/pdf/5284_SRG-Bericht_fr.pdf

S'y ajoute que sans la SSR, qui est de loin le principal producteur de notre pays, le cinéma suisse ne serait pas ce qu'il est. Il en va de même des autres formes de création culturelle qui bénéficient du soutien de la SSR, en particulier la musique².

Un service public réduit ?

Certains proposent de limiter la compétence de la SSR à certains types d'émissions propres au service public comme l'information, les magazines, les débats, les émissions religieuses, etc. La SSR doit évidemment attacher une plus grande importance à la qualité que les diffuseurs commerciaux et ne doit pas forcément tout faire (on peut légitimement se demander s'il est indispensable que la SSR diffuse des compétitions sportives déjà présentes sur les principales chaînes étrangères, comme la Formule1). Néanmoins, la cantonner dans un seul registre conduirait à une impasse, et n'aurait pour effet que de saper la position de la radio télévision de service public.

En effet, non seulement la Constitution fédérale prescrit que la SSR doit fournir au public un programme large, y compris de divertissement, mais les diffuseurs privés eux-mêmes ne sont pas en mesure de proposer certains programmes plus « commerciaux ». Ainsi, la production d'émissions sportives attrayantes, à un niveau de qualité élevé, mobilise des moyens importants et coûte cher ou alors devient vite peu intéressante en raison du public trop restreint. On pourrait dès lors assister à une migration des sports les plus intéressants vers les chaînes TV payantes.

En ce qui concerne les films et séries internationales, également diffusées sur d'autres chaînes, mais aussi l'offre « à la demande » de plus en plus importante, il existe bel et bien une concurrence. Toutefois, si l'on ne permettait plus à la SSR de diffuser ce genre de programmes, les diffuseurs étrangers en profiteraient largement, et une partie de l'offre se redirigerait là aussi vers les télévisions payantes. Le public de la télévision attend de « sa » chaîne qu'elle lui propose aussi du divertissement des séries et des films (qui sont d'ailleurs souvent produits par d'autres TV publiques).

À l'inverse, si la SSR ne proposait que des émissions du genre *Echo der Zeit*, *Sternstunde*, *Religion*, *Arena* et *Tagesschau* pour la Suisse alémanique, *Infrarouge*, *Temps Présent* ou *Mise au point* pour la Suisse romande, ou encore *Storie* ou *Paganini* pour la Suisse italienne, elle serait vite marginalisée, socialement et en terme d'audience.

Il est donc important que la SSR puisse diffuser également du divertissement de bonne qualité et des fictions étrangères, pour que le service public continue de proposer une offre complète de programmes.

Radio et TV – forums de la démocratie

La radio et la télévision jouent un rôle fondamental pour la démocratie. Une offre sérieuse et de bonne qualité est vitale sur les questions politiques et sociales. Et seul un diffuseur de service public peut financer ce type d'émissions, qui ne sont pas commercialement rentables.

Les exemples dans d'autres pays révèlent quels sont les risques dans ce domaine. En Allemagne, l'autorité de surveillance a dû intervenir parce que les diffuseurs privés (Sat1-Pro7) voulaient abandonner complètement leur devoir d'information. En Italie, les diffuseurs privés sont instrumentalisés par leurs propriétaires politiques, qui transforment les débats politiques en show.

2 Voir les coupes annoncées au soutien de l'*Orchestra della Svizzera Italiana*. Article du Corriere del Ticino du 26.06.2009 à l'adresse: www.orchestradellasvizzeraitaliana.ch/.../cdt_difendere_orchestra.pdf

La solidarité interrégionale compromise

Un démantèlement des programmes affaiblirait la mission de la SSR, détruirait la philosophie de la solidarité en matière de programme et de la desserte universelle, compromettrait l'équilibre garanti par la clé de répartition régionale.

Un des fondements de la SSR est la solidarité en matière de programmes : une multitude de minorités se servent des programmes SSR, le tout formant une majorité. Les trois régions linguistiques les plus petites constituent elles-mêmes des minorités. Si la SSR subissait une baisse de ses recettes, elle devrait remettre en cause le principe d'une desserte universelle égale pour les trois régions linguistiques et d'une bonne desserte pour la minorité rétoromanche. Avec le risque de déclencher une rivalité entre minorités (la culture contre le sport, la musique rock contre la musique folklorique, la Suisse romande contre le Tessin, les émissions politiques contre les films de divertissement etc.). Les régions linguistiques les plus petites seraient mises sous pression.

Trop chère, la redevance ?

Les comparaisons directes avec l'étranger ne sont pas pertinentes. Pourquoi ?

- Parce que la production d'une émission de radio ou de télévision a le même coût, qu'elle soit suivie par 100'000 ou par 5 millions d'auditeurs ou de téléspectateurs. Sans compter que la redevance doit financer des programmes en quatre langues sur plusieurs canaux.
- Parce que la SSR doit supporter le coût d'une mesure de politique sociale. Non seulement les exemptions de redevance ne font l'objet d'aucune subvention (comme c'est le cas pour les primes d'assurance maladie, par exemple) ni compensation, mais le nombre de personnes exemptées augmente continuellement et fait perdre de plus en plus d'argent à la SSR.
- Le montant actuel de la redevance pour la radio et la télévision (pour une offre de programme très importante) correspond au coût d'un abonnement (y compris le supplément dominical) à un seul journal.
- Si la SSR ne peut plus diffuser certaines émissions, celles-ci vont tendanciellement se déplacer vers les télévisions cryptées payantes ce qui au final reviendra plus cher au consommateur.
- Enfin, ces dernières années, le montant de la redevance n'a ni été adapté au renchérissement, ni comparé avec les pertes réelles.

La SSR est appréciée par ses publics

Les chiffres sont éloquentes, la SSR affiche des résultats d'audience remarquables sur le plan international. Il faut savoir également que la proportion de programmes de la SSR qui concernent la réalité suisse ne cesse de croître, ce qui correspond bien au mandat d'une radio télévision de service public.

Enfin, compte tenu des multiples publics minoritaires qui constituent le public de la SSR, la suppression de programmes consécutive à une diminution de ses ressources serait d'autant plus dommageable qu'elle affecterait arbitrairement certains publics plus que d'autres.